



RAPPORT SEMESTRIEL SUR LES
COMPTES CONSOLIDES
SITUATION ARRETEE AU 30 JUIN 2021

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

SOMMAIRE

1.	REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODE ET REGLES D’EVALUATION	2
1.1.	PRINCIPES COMPTABLES.....	2
1.2.	FAITS MARQUANTS	2
1.3.	METHODES DE CONSOLIDATION.....	3
1.4.	ELIMINATION DES OPERATIONS INTRA-GROUPE.....	3
1.5.	ECARTS D’ACQUISITION.....	3
1.6.	METHODES DE CONVERSION DES COMPTES ETABLIS EN MONNAIES ETRANGERES.....	4
1.7.	APPLICATION DES METHODES DE REFERENCE	4
2.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	4
3.	DETAIL DES POSTES DU BILAN ET DU RESULTAT CONSOLIDE	5
3.1.	IMMOBILISATIONS.....	5
3.2.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	6
3.3.	TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	7
3.4.	TABLEAU DES AMORTISSEMENTS.....	8
3.5.	STOCKS.....	8
3.6.	PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	8
3.7.	CREANCES	8
3.8.	AUTRES DETTES	8
3.9.	TABLEAU DES CREANCES ET DETTES PAR ECHEANCE	9
3.10.	IMPOTS DIFFERES.....	9
3.11.	CAPITAL SOCIAL.....	10
3.12.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	10
3.13.	ENGAGEMENTS DE RETRAITE	11
3.14.	PROVISIONS.....	11
3.15.	EMPRUNTS.....	11
3.16.	PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS EN K€.....	11
3.17.	PREUVE D’IMPOT.....	12
3.18.	CHARGE D’IMPOT SUR LES BENEFICES.....	12
3.19.	RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT PAR ACTION DILUE	13
3.20.	DETAIL DU RESULTAT CONSOLIDE	13
3.21.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	14
4.	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	15
5.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	15
6.	AUTRES INFORMATIONS.....	15
6.1.	HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	15
6.2.	MEMBRES DES ORGANES D’ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	15
6.3.	PARTIES LIEES.....	15
6.4.	EFFECTIF MOYEN	15

1. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthode et règles d'évaluation

1.1. Principes comptables

En vue d'apporter une information financière claire et complète, la société a décidé d'opter pour l'établissement de comptes consolidés sans être soumise à une obligation légale. C'est la première année d'établissement des comptes consolidés.

Les comptes annuels consolidés de la SA KLARSEN et ses filiales sont élaborés selon les principes comptables décrits dans cette note et respectent les dispositions du règlement ANC n°2020-01.

Les comptes consolidés du groupe KLARSEN sont établis conformément aux principes de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes d'évaluation, des coûts historiques et de continuité d'exploitation.

1.2. Faits marquants

1.2.1. Modification de la dénomination sociale

La dénomination sociale du GROUPE ACTIPLAY a été modifiée en date du 11 juin 2021, la nouvelle dénomination sociale est KLARSEN.

1.2.2. COVID-19

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a qualifié, le 30 janvier 2020, l'épidémie du COVID-19 apparue en Chine, d'urgence de santé publique de portée internationale. Elle l'a classée, le 11 mars 2020, en pandémie mondiale. Dans les différents pays confrontés à cette épidémie, les pouvoirs publics ont pris au cours du premier trimestre 2020 des mesures sanitaires (confinements, interdiction de rassemblement, etc.) et économiques avec la fermeture de certaines activités. En France, ces mesures ont été adoptées en mars 2020 avec la promulgation de l'état d'urgence sanitaire.

À partir du mois de mars 2020, les mesures prises par le Gouvernement afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 ont impacté les activités du Groupe et affectent les états financiers de l'exercice. Le groupe a pris toutes les mesures possibles pour préserver sa liquidité face au risque de baisse importante de son chiffre d'affaires, en s'inscrivant dans certains dispositifs d'accompagnement mis en place par le Gouvernement :

- Maintien des activités essentielles dans le respect des directives gouvernementales et de l'interprofession
- Généralisation du télétravail
- Arrêt des déplacements non indispensables
- Demande de report de certaines cotisations sociales

Les impacts de l'épidémie sur l'activité du Groupe affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan et certains éléments ne peuvent être isolés (soit parce que leurs conséquences se traduisent en une baisse du chiffre d'affaires, soit parce que les impacts sont difficiles à isoler des autres évolutions de la période). L'information donnée ci-après porte sur les seuls effets de l'événement (sur les comptes de résultat et de bilan) jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci, selon l'approche ciblée autorisée par l'Autorité des normes comptables.

L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat courant, conformément aux recommandations précitées de l'Autorité des normes comptables.

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. A la date d'arrêt de la situation au 30 juin 2021 de la société, la Présidence n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

1.3. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des situations comptables arrêtés au 30 juin 2021. Toutes les participations dans lesquelles la SA KLARSEN assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Toutes les sociétés du groupe clôturent à la même date.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des associés minoritaires ;
- Eliminer les opérations et comptes réciproques entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

1.4. Elimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

1.5. Ecart d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis ou non selon leur durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée, est amorti sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. En cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.
- dont la durée d'utilisation est non limitée, n'est pas amorti. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

1.6. Méthodes de conversion des comptes établis en monnaies étrangères

Tous les éléments d'actifs et de passifs des entreprises consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice, les capitaux propres sont maintenus au cours historique. Les produits et charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion » pour la part revenant à l'entreprise consolidante et pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

1.7. Application des méthodes de référence

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Oui/Non/N/A	Note
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Oui	§ 3.10
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Oui	

N/A : non applicable

2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les entreprises constituant le groupe KLARSEN sont au nombre de 3 :

- La SA KLARSEN (SIREN : 433 234 325) située 1 cours Xavier Arnozan à Bordeaux qui est la société mère.
- La société ACTIPLAY ITALIA créée le 13 mars 2014 et détenue à 100% par la SA KLARSEN, située à Milan en Italie. Cette société a cessé son activité le 16 juillet 2019 mais n'est pas encore liquidée.

- La société CONCOURSMANIA CANADA Inc créée le 18 février 2014 et détenue à 100% par la SA KLARSEN, située à Montréal Québec au Canada.

3. DETAIL DES POSTES DU BILAN ET DU RESULTAT CONSOLIDE

3.1. Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires inclus, y compris les frais d'acquisition) pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise.

3.1.1. Ecart d'acquisition

L'écart de consolidation dégagé pour la société TELAXO est de 3 440 K€.

Les capitaux propres retenus sont les capitaux propres au 14/11/2012 retraités des provisions IFC et des impôts différés calculés au 14/11/2012.

Cet écart positif, qui correspond à la différence entre le prix d'achat des titres et l'actif net comptable, a été affecté en immobilisations incorporelles. Suite à la nouvelle réglementation comptable, cet écart qui représentait des parts de marché a été reclassé en écart d'acquisition. Cet écart d'acquisition qui n'a pas de durée de vie limitée et n'est pas, en conséquence, amortissable.

Un test de dépréciation a été effectué pour comparer la valeur actuelle du fonds commercial représentatif de cet écart d'acquisition avec la valeur comptable.

Une dépréciation a été constatée pour un montant de 3 440 K€ au 31/12/2017 et maintenu au 30/06/2021.

3.1.2. Autres immobilisations incorporelles

Le poste fonds commercial présent au bilan correspond :

- Au site internet « Jeux.com ».
- A l'achat du fonds de commerce ACTIPLAY par la société ACTIPLAY MONTPELLIER le 05/12/2011.

Ces fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et ne sont pas, en conséquence, amortissable. En contrepartie, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive.

Un test de dépréciation a été effectué pour comparer la valeur actuelle des fonds commerciaux avec la valeur comptable.

Une dépréciation a été constatée pour un montant de 2 232 K€ au 31/12/2017. Elle a été portée à 3 340 K€ au 31/12/2018 et à 3 840 K€ au 31/12/2019, montant maintenu au 30/06/2021.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des fichiers acquis pour un montant de 1 370 K€. Conformément à l'article 214-3 du PCG, chaque année, un test de valeur est engagé et ces fichiers sont évalués par référence au revenu moyen par utilisateur. Aucune perte de valeur n'est à constater à la date de clôture de l'exercice.

Il a également été constaté une dépréciation sur les autres immobilisations incorporelles de 340 K€ au 31/12/17. Cette provision a été portée à 874 K€ au 31/12/2019, montant maintenu au 30/06/2021.

3.1.3. Immobilisations développées en interne

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées par le groupe regroupent les frais de développement des différents projets liés notamment à l'exploitation de logiciels et de jeux. La valorisation des différents projets est effectuée à leur coût interne. Une immobilisation incorporelle identifiable générée en interne résultant du développement d'un projet interne est comptabilisée à l'actif du bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- la faisabilité technique du projet ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la probabilité de générer des avantages économiques futurs ;
- la disponibilité de ressources techniques et financières pour achever le développement du projet ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfait, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Le montant net à la clôture des immobilisations générées en interne s'élève 166 K€.

3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Aménagements et agencements divers 1 à 10 ans

- Matériel de bureau et informatiques 1 à 5 ans
- Mobilier 3 à 5 ans

3.3. Tableau des immobilisations

Désignation	Valeur brute début d'exercice	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
Ecart d'acquisition	3 440 898			-	3 440 898
Frais de constitution					-
Autres immobilisations incorporelles	8 473 326		123 942	1 956	8 595 312
Total immobilisations incorporelles	11 914 224	-	123 942	1 956	12 036 210
Constructions	-				-
Installations générales, aménagements divers	172 374			172 374	-
Matériel de transport	-				-
Matériel de bureau et informatique	189 713		4 706	915	195 334
Mobilier	500				500
Total immobilisations corporelles	362 586	-	4 706	171 459	195 834
Immobilisations incorporelles en cours	-		65 543		65 543
Avances et acomptes versés					-
Autres titres de participation	-				-
Autres titres immobilisés	8 602				8 602
Autres immobilisations financières	55 000				55 000
Total immobilisations financières	63 602	-	-	-	63 602
TOTAL GENERAL	12 340 413	0	194 191	173 415	12 361 189

3.4. Tableau des amortissements

Désignation	Valeur brute début d'exercice	Variations de périmètre	Dotations amortissements	Dotations provisions	Reprises	Valeur brute fin d'exercice
Ecart d'acquisition	3 440 898					3 440 898
Frais de constitution	0					0
Autres immobilisations incorporelles	6 116 155		53 285			6 169 440
Total immobilisations incorporelles	9 557 054	-	53 285	-	-	9 610 339
Constructions	-					-
Installations générales, aménagements divers	137 015		36		137 051	-
Matériel de transport	-					-
Matériel informatique	183 753		2 283		- 915	186 951
Mobilier	500					500
Total immobilisations corporelles	321 268	-	2 318		136 136	187 451
Autres titres de participation						-
Autres titres immobilisés						-
Autres immobilisations financières						-
Total immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	9 878 322	0	55 603	0	136 136	9 797 790

3.5. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du « dernier prix d'achat connu ».

3.6. Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.8. Autres dettes

Les autres dettes correspondent au plan de continuation de la société accepté par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 9 décembre 2020. Une partie des créanciers représentant 4 484 K€ du passif ont accepté un abandon de 80% de leur créance soit un abandon de 3 587 K€ qui sera constaté à l'issue du règlement sur 3 ans des 20% de leur créance.

3.9. Tableau des créances et dettes par échéance

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	55 000		55 000
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	200 087		200 087
Autres créances clients	603 305	603 305	
Personnel et organismes sociaux	-	-	
Etat (1)	435 761	107 240	328 521
Débiteurs divers	626 439	290 661	335 778
Charges constatées d'avance	54 673	54 673	
TOTAL GENERAL	1 975 265	1 055 879	919 386
(1) Dont impôt exigible	1 080		
(1) Dont impôt différé	-		

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus (1)	A plus d'1 an
Emprunts obligataires convertibles (2)	-	-	
Emprunts auprès des étab de crédit (1) (2)	756	756	
Emprunts et dettes financières diverses (1)		-	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 138 177	977 241	160 936
Personnel et organismes sociaux	467 224	303 443	163 781
Etat (3)	210 860	201 379	9 481
Groupe et associés	179 078	179 078	
Dettes plan de redressement	6 160 908	599 831	5 561 077
Produits constatés d'avance	17 936	17 936	
TOTAL GENERAL	8 174 939	2 279 664	5 895 275
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0		
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	0		
(3) Dont impôt exigible	0		
(3) Dont impôt différé	91 985		

3.10. Impôts différés

Les retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidées pour les rendre homogènes avec les principes comptables du groupe ou pour éliminer l'effet des législations fiscales, ainsi que l'existence de décalages temporaires d'impositions dans le temps, génèrent des différences entre la base imposable et le résultat consolidé avant impôt.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entreprise.

Ils se décomposent ainsi en K€ :

	30/06/2021	31/12/2020	Variation
Décalage Fiscal/Social (1)	0	0	0
Prov Effort construction	0	0	0
Prov Organic	0	0	0
Impacts ID liés aux Retraitements/Eliminations (2)	-457 169	-427 838	-29 331
IFC	8 885	38 216	-29 331
Amortissements dérogatoires	0	0	0
Amortissements fichiers	-466 054	-466 054	0
Frais de constitution	0	0	0
Amortissements des frais de constitution	0	0	0
Provision sur créance réciproque	0	0	0
Frais d'acquisitions des immobilisations	-56 704	-56 704	0
Amortissements des frais d'acquisitions	56 704	56 704	0
Déficits reportables (3)	108 417	106 069	2 348
Total Bases (1) + (2) + (3)	-348 752	-321 769	-26 983
Imposition différée	-91 986	-91 262	-724

Le signe + correspond à un impôt différé actif

Le signe – correspond à un impôt différé passif

Le taux d'imposition retenue est le taux de 26.5%.

3.11. Capital social

Le capital social se compose de 3 313 592 actions.

3.12. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Situation au 31/12/2020	662 718	12 630 353	- 16 663 585	160 941	4 465	- 3 205 109		-3 205 109
Affectation du résultat			160 941	- 160 941		-		-
Ecart de conversion					2 600	2 600		2 600
Résultat de l'exercice consolidé				157 190		157 190	-	157 190
Situation au 30/06/2021	662 718	12 630 353	- 16 502 644	157 190	7 065	- 3 045 318	-	-3 045 318

3.13. Engagements de retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite ne sont pas provisionnés dans les comptes sociaux. Ils sont provisionnés au 30/06/2021 pour 9 K€ charges sociales comprises.

La méthode de calcul des engagements retraites utilisées est la méthode rétrospective en droits proratisés temporis. Les paramètres de calcul retenus sont les suivants :

- Départ volontaire à l'âge de 67 ans
- Progression des salaires de 1% par an
- Rotation forte du personnel
- Probabilité de survie à l'âge de la retraite
- Taux d'actualisation de 0.79%

3.14. Provisions

Les provisions s'élèvent à la clôture à 24 K€ et comprennent les types de provisions suivantes :

- Provisions pour risques : 15 K€ dont 6 K€ au titre de la perte de change et 9 K€ au titre d'une condamnation du conseil de prud'hommes pour laquelle la société a fait appel.
- Provisions pour charges relatives aux engagements d'indemnités de fin de carrière pour 9 K€ (cf détail au § 3.11).

3.15. Emprunts

Les emprunts font partie du plan de redressement et ont été soldés par le poste « Autres dettes » au cours de l'exercice.

3.16. Produits et charges exceptionnels en K€

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges	Produits
Cessions et mises au rebut des immobilisations		
- incorporelles	2	46
- corporelles	35	35
- financières		
Indemnité de départ à la retraite et reprise de provision IFC	35	23
Honoraires relatifs à la procédure de redressement	4	
Condamnation prud'hommes et eprise de provisions	410	410
Solde stock et reprise de provision pour dépréciation	4	4
Divers charges et produits	3	9
Total	493	527

3.17. Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les résultats figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit (en K€) :

	30/06/2021	31/12/2020
<i>Résultat consolidé avant impôt</i>	157	160
<i>Charge d'impôt théorique</i>	42	47
Variation de taux	-6	
Décalages permanents		-30
Décalages temporaires	14	-91
Imposition différée non comptabilisée mais utilisée sur l'exercice	-49	81
Impôts sur les bénéfices forfaitaires		1
<i>Charge d'impôt effective</i>	1	8

3.18. Charge d'impôt sur les bénéfices

Le poste impôts sur les bénéfices se décompose comme suit :

Total impôts sur les bénéfices exigibles	1 K€
Total variation des impôts différés	0 K€
Charge d'impôts sur les bénéfices de l'exercice	1 K€

3.19. Résultat par action et résultat par action dilué

Le résultat par action du groupe est de 0.05 € et le résultat par action dilué du groupe est de 0.05 €.

3.20. Détail du résultat consolidé

	Total	KLARSEN	Actiplay Italie	Canada
Résultat net avant consolidation	128 582	83 081	-217	45 718
IFC variation	29 331	29 331		
Impôt différé variation	-723	-1 355		632
Total résultat consolidé	157 190	111 057	-217	46 350
Part du groupe	157 190	111 057	-217	46 350
Part des minoritaires	0			

3.21. Tableau des flux de trésorerie

	30/06/2021	31/12/2020
Flux de trésorerie liés à l'activité	200 565	252 501
Résultat net des sociétés intégrées	157 190	160 941
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Amortissements et provisions	-401 791	60 908
- Ecart taux de conversion sur amortissements	0	0
- Variation des impôts différés	723	7 469
- Plus et moins-values de cession	-44 497	102 618
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	-288 374	331 936
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-488 939	79 435
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-107 636	-128 283
- Acquisition d'immobilisations	-194 191	-206 224
Ecart taux de conversion sur immobilisations	4 836	69 837
Cession d'immobilisations	81 719	8 104
Incidence des variations de périmètre	0	0
Variation du BFR lié aux opérations d'investissement	0	0
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	152 680	-587
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	53	52
Remboursements d'emprunts	0	0
Apports en compte courant	150 027	52
Remboursements des comptes courants	0	0
Ecart de conversion	2 600	-691
Variation de trésorerie	245 609	123 633
Trésorerie d'ouverture	586 873	463 240
Trésorerie de clôture	832 482	586 873
	0	-2

4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre du financement de l'acquisition du site Jeux.com, les emprunts ont été couverts par les garanties suivantes :

- Emprunt BPI France (ex OSEO) de 1 100 K€ :
 - o Retenue de garantie versée de 55 K€ remboursable à la fin du contrat
 - o Contrat assurance décès-invalidité de Julien PARROU au profit de BPI France (ex OSEO) pour 1 100 K

Au 30/06/2021, le montant restant dû à la BPI couvert par ces garanties est de 166 K€ compris dans le plan de redressement classé en « Autres dettes ».

Il n'y a pas d'engagements hors bilan reçus.

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La première échéance du plan de redressement a été réglée le 9 juillet 2021 pour 538 K€.

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 5 718 €.

6.2. Membres des organes d'administration et de direction

L'information sur la rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée car cette information aurait pour effet de renseigner une donnée individuelle.

6.3. Parties liées

Les transactions avec les parties liées sont des transactions courantes.

6.4. Effectif moyen

L'effectif moyen salarié sur l'exercice est de 9 personnes.